



Gérontologie

Les configurations d'aide auprès de seniors dépendants Des aidés et des aidants pris dans de multiples enjeux

Dans *Les dossiers de la Drees* n° 64 d'août 2020, un collectif de chercheurs exploite les résultats des post-enquêtes qualitatives « CARE-Ménages » que la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a réalisées suite à une étude quantitative menée en 2015 auprès de personnes seniors et de leurs aidants ⁽¹⁾.

Ces post-enquêtes visent à préciser les différentes configurations d'aide en interrogeant, de nouveau, les mêmes personnes autour de thématiques comme leur état de santé, les aides en place, la prise en charge d'une dépendance éventuelle ou la répartition des efforts entre proches et professionnels.

Les post-enquêtes se déploient en quatre axes de recherche et concernent les personnes âgées dépendantes vivant à domicile. Le premier champ d'étude porte sur la relation d'aide entre conjoints d'une part, entre un senior et son enfant d'autre part, selon les rapports de genre : « *Des entretiens ont été menés avec 38 personnes, 21 femmes et 17 hommes (12 conjoints et 14 enfants du côté des aidants, 7 conjoints, 4 mères et un homme seul du côté des aidés)* ». Le second axe investi concerne la façon dont les aidants de personnes dépendantes âgées articulent leur activité professionnelle et l'aide qu'ils apportent : « *Il s'appuie sur un corpus de 33 entretiens* ».

Dans la troisième étude, il s'agit d'approfondir la notion d'intensité de l'aide en se basant sur une « *analyse qualitative de 19 configurations d'aide, saisies à travers 33 entretiens avec des personnes aidées et certains de leurs aidants* ». Enfin, la quatrième étude détermine les modalités de l'engagement des femmes et des hommes entre conjoints vieillissants à partir d' « *une série de 25 entretiens semi-directifs (...) menés dans des ménages de deux personnes vivant en couple* ».

Il en ressort des configurations diverses et variées comme en témoignent les extraits d'entretiens retenus dans le document. Ces résultats transversaux mettent en évidence « *l'ambivalence que l'aide peut recouvrir, pour les aidants comme pour les aidés* ».

Une aide ambivalente et mouvante

Pour bien saisir les multiples aspects de l'aide, les post-enquêtes montrent qu'il est nécessaire de la contextualiser dans une « *écologie familiale* » et non de l'envisager sous un angle uniquement individuel. En effet, il existe plusieurs paramètres qui influent sur la perception de l'aide aussi bien par l'aidant que par l'aidé : « *L'aide est souvent vécue comme un investissement intense qui peut être source tantôt de reconnaissance et de passion, tantôt de souffrance et de déception* ». Si la



(1) – Maks Banens, Arnaud Campéon, Vincent Caradec, Cécile Charlap, Jean-Sébastien Eideliman, Blanche Le Bihan, Isabelle Mallon et Sylvie Renaut, « Aider un proche âgé à domicile – Résultats des post-enquêtes qualitatives CARE-Ménages », *Les Dossiers de la Drees* n° 64 d'août 2020 (49 pages).

notion d'aide recouvre plus ou moins de domaines, elle pose certaines questions : par exemple, le soutien moral est-il considéré comme une aide ?

L'une des sources de tension qui revient dans les différentes enquêtes est la gestion des temps sociaux « *entre temps personnel, temps professionnel et temps d'aide* ». Les rapports d'aide induisent des changements au niveau des situations de vie personnelle mais aussi sur le plan des relations familiales : « *Le développement de relations d'aide s'inscrit dans une histoire familiale antérieure, qui avait assigné à chacun des rôles et des places potentiellement bouleversés par les relations d'aide* ». Les rapports familiaux préexistants s'en retrouvent renforcés ou bousculés que ce soit entre familles ou au sein même des familles.

En France, 37 % des 3,9 millions d'aidants majeurs, auprès de seniors, sont en emploi. Longtemps restés invisibles et ne recevant pas de soutien des pouvoirs publics, ils commencent à être entendus. Une politique des aidants émerge avec « *l'objectif de les soutenir pour les aider à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent et aux risques d'épuisement physique et moral qu'ils encourent et qui ont été mis en évidence par différents travaux de recherches* ».

La difficulté à définir la notion d' « aidant »

La notion d' « aidant » est multiforme et les proches ne s'y reconnaissent pas forcément (y voyant parfois le sceau d'une dimension officielle voire professionnelle). De ce fait, les chercheurs alternent entre une approche objective (consistant à définir le contenu de l'aide « *indépendamment de la manière dont les personnes enquêtées la redéfinissent* ») et une approche subjective qui prête attention aux manières dont chacun investit la notion d'aide et ses caractéristiques.

En effet, les situations d'aide sont complexes et parfois difficiles à interpréter : « *Qui aide qui dans le cas de deux con-*

jointes vieillissants ? Dans celui d'une femme qui s'occupe de la mère de son conjoint pour ne pas trop nuire à la carrière professionnelle de son mari ? Ou encore dans celui d'enfants qui aident leur mère à continuer à s'occuper d'eux malgré ses problèmes de santé ? » Le sens donné à l'aide diffère d'une personne à l'autre, d'une famille à l'autre (le sentiment d'obligation, le juste retour des choses, la vocation filiale...).

Les configurations d'aide observées ont permis aux chercheurs d'apporter un nouvel éclairage sur la « règle de l'aidant principal » : « *Il existe une forte inégalité entre l'aidant principal et les autres aidants* ». L'aidant principal prend souvent en charge la quasi-totalité de l'aide informelle.

L'approche « genre » a toute sa justification

Cette règle surplombe celle du genre bien que celui-ci pèse sur la désignation de l'aidant principal lorsqu'il s'agit des enfants par exemple, ce qui « *aboutit le plus souvent à une répartition inégalitaire entre fils et filles, au "profit" des secondes* ».

S'agissant des personnes âgées vivant en couple, l'observation montre aussi « *la prééminence des rapports de genre dans l'expression et la réponse au besoin d'aide* ». Un homme confronté à la perte de capacités de sa conjointe serait plus enclin à solliciter de l'aide autour de lui qu'une femme vivant une situation similaire.

Cette réflexion collective a pour objectif de sensibiliser « *les différents échelons et acteurs de l'action publique* » à la nécessité de trouver des moyens pouvant désindividualiser les politiques d'aide aux aidants pour concevoir une approche globale. C'est ce qui permettra de penser des dispositifs « *qui prennent en compte l'ambivalence fondamentale de la notion d'aide et les inégalités sociales qui structurent les relations d'aide, entre hommes et femmes, entre générations, entre urbains et ruraux* ».

« "Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas." Utilisé depuis près de quinze ans par les pouvoirs publics, ce slogan est devenu une petite musique qui s'impose comme une évidence. On l'entend, on le lit partout. Pourtant, à bien y réfléchir, on sent confusément que cette petite phrase est étrangement formulée. (...) N'aurait-il pas été plus simple, plus percutant, plus direct, de le dire autrement ? Par exemple : "Celui qui conduit ne boit pas." Pourquoi une telle version du slogan, raccourcie, moins alambiquée, n'a-t-elle pas été préférée ? Peut-être parce que la version choisie in fine ne se contente pas de transmettre un message de prévention. Elle a autre chose à nous dire. Car "Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas" sous-entend que tous les autres boivent, nécessairement. À l'aune de la prévention routière, l'alcoolisation est donc le comportement collectif par défaut auquel, dans chaque groupe, un unique individu ne consent à déroger que pour ramener à bon port ses camarades ivres morts. Le sympathique slogan n'est donc pas seulement un message de prudence, mais la discrète affirmation d'une norme sociale favorable aux alcooliers. »

Stéphane Foucart, « Surveiller et produire » (chronique), *Le Monde* des 22 et 23 décembre 2019.